

L'UNION DES CANTONS DE L'EST.

Journal Politique, Industriel, Littéraire et Agricole.

P. L. TOUSIGNANT, Propriétaire-Éditeur et Rédacteur

Notre Foi, Notre Langue et Nos Institutions.

L'UNION FAIT LA FORCE.

ADRESSES D'AFFAIRES.

AVOCATS.

- J. LAVERGNE, Avocat, 1 Stanfold P. Q.
MELTON & HONAN, Avocats, Arthabaskaville, Bureau: Deuxième étage, au bureau poste.
L. PACAUD, Avocat, St. Christophe d'Arthabaska, Bureau: Ancienne résidence de L. Houle-Ear.

NOTAIRES.

- L. LAVERGNE, notaire, Stanfold P. Q.
RAINVILLE, Notaire, Arthabaskaville Agent pour la vente d'un grand nombre de lots de terre dans les Cantons de l'Est. Et agent local de la Compagnie d'Assurance dite "The Provincial Insurance Company of Canada." - Bureau chez W. Lanier Eer, avocat.

HUISSIERS.

- H. YACINTE JUTRAS, Huissier, Somerset, village de Plessisville.
O. BARDIN, huissier de la Cour Supérieure, Warwick, se chargera de toutes collections et autres affaires qu'on voudra bien lui confier.
B. THÉROUX, St. Huissier, St. Christophe, se chargera des collections qu'on voudra bien lui donner à faire.

HOTELS.

- HOTEL ALBION, en face du Palais-de-Justice, Arthabaskaville. George Boisclair, propriétaire.
ARTHABASKAVILLE HOTEL, St. Christophe: L. L. Dorais propriétaire.
HOTEL BLANCHARD, Québec, Basse-ville près de la gare.

ARPENTEURS.

- V. DESROCHERS, Arpenteur, St. Christophe.
A. T. GAGNON, St. Christophe, Arpenteur et agent des terres de la Couronne.
JAMES BARNARD, Arpenteur, Trois-Rivières, P. Q.

ASSURANCES.

- B. THÉROUX, fils, agent de l'assurance dite "The Scottish Provincial Life Assurance, bureau: au greffe.
J. O. BOURBEAU, Station d'Arthabaska, agent pour la Cie. d'assurance contre le feu, "Home."
L. RAINVILLE, Arthabaska Station agent pour la compagnie dite Provincial Insurance Comp. of Canada.

MÉDECINS.

- D. EUGÈNE GOUIN, Gradué de l'Université Victoria, Office: chez M. Joseph Poulin, Station d'Arthabaska.

VOITURIERS.

- A. LEBERT ÉBLAND, Voiturier, St. Christophe. Réparations faites à ordre, commandes exécutées sous les plus courts délais.

FERBLANTIER.

- G. MOREAU, Ferblantier, Arthabaskaville, se chargera de toutes commandes, et les exécutera sous les plus courts délais.

DIVERS.

- P. L. TOUSIGNANT, Syndic Officiel, Arthabaskaville, Sollicite respectueusement de MM. les marchands, les affaires qu'ils peuvent avoir dans le district d'Arthabaska, sous l'acte de facilité de 1869.

ANNONCES NOUVELLES.

CERTIFICAT.

J'ai fait l'analyse d'un VIN DE SICILE vendu pour Vin de Messe par MM. Garant & Trudel, et n'ai trouvé dans ce Vin aucune substance qui indique falsification. Ce Vin qui est très-capiteux, convient parfaitement aux malades. J'ai examiné aussi un échantillon de VIN DE GRANE, que je recommande pour Vin de Messe, en place du Vin de Sicile, lorsque ce dernier est mal supporté par l'estomac. Ce certificat n'aura de valeur qu'autant qu'il sera exhibé par MM. Garant & Trudel. F. A. H. LARUE, M. AM. Québec, 22 juillet 1870.

Le Negociant Canadien.

DANS LES INTERETS DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE. PARAISSANT LE JEUDI. ABONNEMENT \$2,00 PAR AN. LE NEGOCIANT est le seul journal français qui s'occupe spécialement de Commerce et d'Industrie. LA REVUE du MARCHÉ donne les informations les plus fidèles et les plus complètes sur le cours des marchandises, spiritueux, farine, grains, etc., etc., etc. Il est indispensable à tous ceux, cultivateurs, industriels ou marchands, qui ont quelque chose à vendre ou à acheter. Toutes lettres doivent être adressées à L. E. MORIN & CIE, Éditeurs-Propriétaires. No. 17 Rue St. François-Xavier, MONTREAL.

College St. Francis.

ECOLE DE GRAMMAIRE. RICHMOND, P. Q. Non Sectaire. L'année scolaire commence lundi, le 4 Sept. Pour pension etc., s'adresser à M. le Principal Graham, ou au Rév. Prof. John McKay. Août 1871. 35 3 m.

A VENDRE.

PAR J. B. RENAUD & CIE 26 Rue St. Paul QUEBEC Moulanges! Moulanges!

MOULANGES à Blé et à Avoine faites de la meilleure pierre de France. MEULES d'Ecosse à perler l'Orge. AUSSI UNE magnifique paire de moulanges à écaler l'Avoine. Québec 20 Juin 1871. 29-1a.

F. FORTIER.

TAILLEUR. ARTHABASKA STATION. Tient sa boutique dans la maison occupée par M. Jos. POUJIN. M. FORTIER a été, pendant 22 ans, FOUREMIER dans la boutique de M. JOHN DARLINGTON, un des premiers de Québec, et offre au public toutes les garanties pour l'exécution, dans les derniers goûts et le plus court délai, des ouvrages de son métier. Décembre 14, 1871.

EXCELLENT BREUVAGE.

POUR DÉJEUNERS. Epps, Cocoa (Cacao de Epps). Agréable & Reconfortant.

"Par une connaissance parfaite des lois naturelles qui gouvernent le travail de la nutrition et de la digestion, et par une attentive application des propriétés salutaires que contient le Cacao bien choisi, M. Epps est arrivé à fournir à nos tables pour le déjeuner, un breuvage délectablement aromatisé, lequel peut nous économiser bien des mémoires de médecin." - Civil Service Gazette.

Pour préparer ce CHOCOLAT il n'est pas nécessaire de le faire bouillir. LES PAQUETS SONT ÉTIQUETÉS: JAMES EPPS & Co., Homœopathique Chemists, LONDON. - 44-1 a.

FEUILLETON DE "L'UNION."

ARTHABASKAVILLE 20 JUN 1872.

Qui donne aux pauvres prête à Dieu.

(Suite.) V. —Jamais! répondait mentalement Sophie; Jamais! car je vous aime autant que vous m'avez aimée... ma reconnaissance ne vous faillira point. Le lendemain matin, Mme. Blain voulut se lever à son heure accoutumée, mais un mal de cœur, suivi d'un étourdissement la força de se recoucher. "Je souffre," dit-elle. Un médecin fut aussitôt appelé et reconnu, à la première inspection de la maladie, les symptômes d'une fièvre typhoïde. Il déclara que des soins très attentifs étaient nécessaires; il prescrivit un traitement compliqué, minutieux à suivre, et disant que le cas était fort grave. Sophie, à cette nouvelle, fut plongée dans une extrême angoisse; elle voulut soigner seule sa seconde mère; elle s'attacha au chevet de son lit et lui prodigua jour et nuit les soins les plus tendres. Sa surveillance incessante et attentive s'étendait aux plus petits détails; elle parlait toujours à voix basse; elle marchait d'un pas léger, qu'elle semblait voler avec des ailes, et se conformait avec un scrupule religieux à toutes les ordonnances du médecin. La nuit, elle dormait dans un fauteuil près du lit de douleur de sa mère adoptive; mais un plus léger mouvement, au moindre appel, elle était près d'elle, debout et prête à exécuter, et souvent même à deviner ses desirs. Le jour la retrouvait à ce poste de la piété filiale. La maladie dura près de six semaines. Sophie, épuisée par des veilles incessantes, voyait aussi sa santé s'altérer; son courage et son affection seuls la soutenaient. Elle était pâle, maigre et défaits, mais elle était infatigable. —Ma fille, lui dit un jour la malade, ma chère Sophie, je suis trop récompensée du bien que j'ai voulu te faire avant de te connaître... Dieu te rendra tout ce que tu fais pour moi. Dès ce moment, tu es acquittée à dette de reconnaissance, et je me regarde comme étant ta débitrice. Sophie ne put lui répondre que par ses larmes. Elle avait tant prié pendant la longue maladie de sa bienfaitrice, que Dieu finit par exaucer ses vœux. Mme. Blain entra en convalescence, et bientôt après recouvra sa belle et florissante santé. Cependant les paroles prophétiques prononcées un soir par Sophie revenaient sans cesse à son esprit et resonnaient comme un son de tocsin à ses oreilles. Hélas! elles ne devaient que trop tôt se réaliser, car elle n'avait point vidé jusqu'au fond le calice des épreuves.

Le banquier dépositaire de toute sa fortune déposa son bilan. Mme. Blain supporta ce dernier coup avec le courage d'une âme vigoureusement trempée par la religion. "Vous m'avez donné des richesses, dit-elle en tombant à genoux devant le crucifix qui avait reçu le dernier soupir de son mari, vous me les avez reprises; mon Dieu, que votre sainte volonté soit faite!" Sophie accepta ce nouveau malheur avec un égal courage; elle le bénit même, car il la rapprochait davantage de sa bienfaitrice. Son cœur en l'acceptant dominait le sacrifice. Lorsque Mme. Blain, s'élançant dans ses appréhensions pour ne songer qu'à l'avenir de sa fille adoptive, lui disait: "que vas-tu devenir, ma chère enfant?" Sophie lui répondait: "Ce que vous de-

viendrez vous-même, ce qu'il plaira à Dieu; mais soyez-en sûre, ma mère, comme je le suis Dieu ne nous abandonnera pas." Mme. Blain vendit à un marchand de biens les terres de sa propriété de Bougival, seules épaves échappées au naufrage de sa fortune. Elle en retira une somme de 63,000 francs; pour deux femmes qui ne fréquentaient pas le monde, qui fuyaient le luxe, l'éclat et les plaisirs dissipés avec le même empressement que les femmes à la mode mettaient à les rechercher, qui ne voulaient enfin d'autres pompes que celles d'un beau lever du soleil pendant l'été, d'un beau ciel bleu semé de étoiles par une froide nuit d'hiver, de la nature avec son manteau de fleurs au printemps et sa ceinture de fruits durant l'automne; 63,000 francs constituaient encore, sinon une fortune, du moins une honnête aisance. Combien de familles vivent à moins de 2,520 francs de revenu? Or, le produit de la vente de Montplaisir, placé à 4 pour 100 chez un notaire, rapportait exactement cette rente.

Mme. Blain forcé de revenir à Paris, la ville en définitive qui offre le plus de ressources aux fortunes médiocres comme aux fortunes les plus exagérées, de même qu'aux fortunes qui n'existent que par le travail de chaque jour, la petite apparence dans la rue Saint-Louis, aux Batignolles, dans une maison ayant cour et jardin à la jouissance des locataires. C'est là que pendant dix-huit mois, Mme. Blain et Sophie, dont la tendresse active l'entraînait des attentions et des prévenances les plus délicates, vécurent dans une douce quiétude qui les empêchait d'ouvrir dans leur cœur un accès aux regrets du passé, aux espérances même de l'avenir. Le bonheur du présent suffit à l'horizon de leurs desirs. Leur vie toute contemplative, concentrée dans l'union intime d'une tendresse réciproque, s'écoulait délicieusement dans les pratiques d'une religion bien comprise et bien suivie... Elles trouvaient encore dans leurs ressources modestes le secret de prélever une dime sur des économies pour exercer la charité, cette vertu sublime née dans la divine étable de Bethléem. Elles avaient leurs pauvres, leurs malades, voire même leurs prisonniers; trois fois par semaine, elles allaient assister les pauvres ouvrières sans travail et délaissées dans leurs mansardes sous les toits, près du ciel, dans le vent; les pauvres malades confiés au zèle chrétien des bonnes sœurs dans les hôpitaux, les pauvres prisonniers et leurs familles dans les cachots.

Ces vertus modestes et cachées s'exerçant dans l'ombre et le mystère, incognito, pour ainsi dire, semblaient devoir préserver Mme. Blain et Sophie contre toutes les éventualités de l'avenir. Mais il était écrit dans le livre des sacrifices que, moins l'érection de la croix, elles couraient, flagellées par le malheur, toutes les stations du Calvaire. Ruiné par des spéculations hasardeuses et surtout par des opérations de bourse, le notaire chez lequel Mme. Blain avait déposé les débris de sa fortune quitta clandestinement la France pour se réfugier en Amérique. Ce fut Sophie qui, la première, apprit cette désastreuse nouvelle; elle aurait bien voulu pouvoir la cacher à sa bienfaitrice, mais c'était chose impossible; la disparition, la fuite du notaire prévaricateur faisaient trop de sensation à Paris pour que les échos de ce bruit n'arrivassent point à Mme. Blain. Elle la disposa par les plus grands méau-

glements à recevoir cette dernière et cruelle épreuve. Mme. Blain apprit avec un courage héroïque la fuite de son notaire qui la réduisait à la plus profonde misère. —Ce malheureux notaire, demanda-t-elle en riant à Sophie, a-t-il emporté les clefs du Paradis? —Je ne pense pas, répondit en riant aussi Sophie. —Eh bien! ma fille, remerciez Dieu puisqu'il nous a laissés le premier des biens sur la terre, l'espérance des richesses qui nous attendent au ciel; celles-là, mon enfant, sont à l'abri des incendies, des sinistres financiers, des tripiots de bourse. —Remerciez Dieu, répéta Sophie, et toutes deux à genoux devant le crucifix qui résume toutes les douleurs humaines, elles prièrent longtemps en silence et offrirent sans regret à Dieu le sacrifice du bonheur tranquille qu'elles avaient rêvé dans leur retraite des Batignolles.

Quant elles se relevèrent, leur front était serein et radieux comme un ciel sans nuages au mois de mai... et cependant... pendant 17 francs 50 centimes, voilà tout ce qui restait à Mme. Blain d'une fortune de plus d'un demi-million. Sophie avait alors vingt et un ans accomplis. Malgré les signes d'un précoce embonpoint, elle pouvait passer pour une beauté parfaite; il était impossible de la voir sans l'admirer; mais elle seule ignorait qu'elle fût belle; d'ailleurs, nous l'avons dit, elle n'attachait à la grâce des traits, à la perfection des lignes qu'une valeur relative. En présence du désastre qui les réduisit à la misère, son parti fut bientôt pris... Un matin, sans en rien dire à Mme. Blain, elle sortit de bonne heure, et descendit à Paris pour entendre la messe à Notre-Dame-des-Victoires. C'est dans une église que Mme. Blain n'a sauvée, disait-elle; c'est dans une église que je dois la sauver à mon tour. La messe terminée, elle suivit dans la sacristie le prêtre qui l'avait dite; à elle attendit qu'il eût fini son action de grâces. Alors lui demandant un moment d'entretien, le prêtre la conduisit dans une pièce destinée à recevoir les confessions, et lui dit: Parlez, mon enfant, je vous écoute.

Sophie lui raconta, d'un bout à l'autre, sans oublier un seul détail, son histoire, si intimement unie à celle de sa bienfaitrice; leurs jours de bonheur, leurs épreuves, leurs revers et leur triste condition.

—Ce sont des secours que vous désirez? lui demanda le prêtre quand elle eut cessé de parler. A ces mots, Sophie, relevant sa belle tête avec fierté, répondit: Non, mon père... La plus petite charité que j'accepterais, me semblerait un vol fait aux pauvres.

—Mais votre bienfaitrice... —Ma bienfaitrice... c'est moi, et c'est par la voix de son cœur que je vous parle. —Que voulez-vous donc, mon enfant? ajouta le prêtre, saisi d'admiration pour la fierté de la jeune fille. —Du travail... mon père... —Mais vous n'y êtes point accoutumée. —Je m'y habituerai, il y a un commencement à tout. —Mais le contact des gens auxquels le travail vous assujétira, vous exposera à de grands dangers, jeune et belle comme vous êtes. —Le travail sanctifie et Dieu me préservera. —Que savez-vous faire? —On prétend que je brode

point trop mal... la tapisserie surtout... Le bon prêtre réfléchit un instant, puis sans proférer un mot de plus, il prit une plume et écrivit un petit billet qu'il ferma, cacheta et remit à Sophie, en lui disant: "Portez cette lettre à la personne à qui elle est adressée, et si le désir que j'exprime ne se réalise point, revenez me voir demain matin; je dis chaque jour ma messe à la même heure..." Maintenant désirez-vous encore quelque chose? —Oui, mon père... —Parlez mon enfant. —Votre bénédiction.

Disant ainsi, Sophie s'inclina devant le ministre de Dieu. Celui-ci se recueillit, leva les yeux vers le ciel et traçant sur le front courbé de la jeune fille le signe de la rédemption, il dit: Au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit, je vous bénis. La lettre que le bon prêtre avait remise à Sophie, devait lui servir d'introduction auprès d'une de ses pénitentes qui protégeait particulièrement les patrons d'un grand magasin de broderies en tout genre, situé dans la rue Vivienne, sous l'enseigne du Rosier fleuri. Le prêtre ne doutait pas que, présentée par cette dame, Sophie n'obtînt immédiatement la place qu'elle cherchait pour gagner sa vie et celle de sa bienfaitrice. Ainsi qu'il l'avait prévu, sa pénitente conduisit elle-même Sophie dans la rue Vivienne, et la recommanda particulièrement aux patrons du magasin de broderies. Si vous avez une place vacante, vous la donnerez de suite à ma jeune protégée... Si vous n'en avez point, ajoutez-elle en riant, vous en fabriquez une à mon intention...

Sophie brodait comme une fée. A la vue des ouvrages qu'elle avait apportés avec elle pour échantillons de son savoir-faire, la patronne du Rosier fleuri lui offrit de suite huit cents francs, la table et le logement. —Combien estimez-vous, demanda en rongissant la jolie brodeuse, la table et le logement que vous m'offrez? 1,200 francs, répondit la patronne. —Eh bien madame, assurez-moi la moitié de cette somme, et dès demain j'entre à votre service... je me nourrirai et logerai chez moi, si vous daignez m'accorder cette anticipation, que je vous demande à titre de faveur.

La patronne du Rosier fleuri était une excellente femme, douée d'un cœur parfait... Je vous donnerai 1,500 francs par an, dit-elle à Sophie, et vous serez libre de vous nourrir et de vous loger à votre guise. A ces conditions acceptées avec empressement et reconnaissance par Sophie, le traité fut aussitôt conclu moyennant une avance inespérée de 200 francs.

Pendant ce temps Mme. Blain, inquiète de l'absence de sa fille adoptive, comptait avec une indécidable effroi les heures qui ne la ramenaient point. Le malheur est prompt à s'alarmer... Son imagination errait dans le domaine des conjectures, ne savait à quel point s'arrêter, lorsque Sophie, rayonnant de joie, revint au logis... Il était onze heures... Elle se jeta dans les bras de sa mère, en disant: Je savais bien que le bon Dieu ne nous abandonnerait pas dans notre détresse. Voyez ma bonne mère; voici 200 francs qui nous a envoyés ce matin... Mme. Blain ne pouvait en croire ses yeux. Sophie, lui racontant alors sa visite à Notre-Dame-des-Victoires, sa rencontre avec un prêtre de cette église, l'intervention bienveillante de celui-ci

pour lui faire obtenir une position lucrative, le succès de sa démarche au Rosier fleuri, la rassura complètement sur l'avenir. —Ma chère enfant, lui dit Mme. Blain, tu me rends plus que je ne t'ai donné: sois à jamais bénie.

VII.

Le lendemain matin, Sophie partit à sept heures et demie; elle devait être à huit heures au magasin, où sa nouvelle maîtresse l'attendait avec empressement. Celle-ci avait su par sa protectrice, qui l'avait apprise par le prêtre de Notre-Dame-des-Victoires, la touchante histoire de sa nouvelle ouvrière. Elle l'accueillit avec tous les égards dus à sa position, à ses mérites, à ses vertus. C'était pour la première fois, depuis qu'elle l'avait adoptée, que Mme. Blain se trouvait séparée de sa chère enfant... Elle considéra cette séparation de dix heures seulement par jour comme le plus grand de ses malheurs... Elle aimait tant Sophie, elle était si accoutumée à la voir, à l'entendre, à lire dans son cœur et dans ses yeux les sentiments d'amour, de reconnaissance, de piété filiale qu'elle lui avait inspirés! Pauvre Mme. Blain, elle fut bien à plaindre alors! Et puis sa chère enfant était si jeune, si belle! et Paris avait tant de séductions pour les jeunes et belles filles! Ces pensées l'assiégeant dans son isolement, apparaissant comme des fantômes dans sa solitude, ne lui laissaient aucun repos jusqu'à un moment où Sophie, revenant de son travail, ramenait la paix dans son âme craintive et désolée.

La vie de Sophie, gagnant à la pointe de son aiguille le pain de chaque jour qu'elle partageait avec sa bienfaitrice, fut celle de toutes les ouvrières de Paris. Le matin, elle parlait de bonne heure; le soir elle revenait tard; le jour, elle travaillait énormément, mais elle était libre comme l'oiseau des airs le dimanche et les jours de fête. Les dangers prévus par la tendresse de sa mère existaient réellement; mais Sophie était trop bien élevée dans sa vertu pour qu'ils pussent l'atteindre. Douce et modeste dans la vie habituelle, elle savait au besoin prendre un accent et un regard qui en auraient inspiré aux plus audacieux... D'ailleurs un bon ange semblait veiller sur elle. Un soir, qu'une commande pressée l'avait retenue plus tard que de coutume au magasin, elle se mit courageusement en route sans vouloir qu'on l'accompagnât. La nuit était sombre et pluvieuse; elle avait détrempe les chemins. La rapidité de sa marche ne lui permit pas de remarquer qu'elle était suivie par trois rôdeurs de barrière, porteurs de physionomies peu faites pour inspirer la confiance. Un jeune homme enveloppé dans un long burnous bleu s'approcha d'elle, et lui dit: Made-moiselle, je vois qu'un danger vous menace, me permettez-vous de vous offrir mon bras pour vous protéger ou vous défendre au besoin? —Je vous remercie, répondit-elle brièvement, je n'ai pas l'habitude de donner mon bras à des gens que je ne connais pas. Le jeune homme s'inclina et resta en arrière. Sophie doubla l'allure de sa marche; sans s'apercevoir qu'elle était toujours suivie par trois hommes animés sans doute par de mauvaises intentions, car ils la serraient de près, et n'attendaient pour agir qu'un moment propice. Il ne tarda pas à se présenter. Quelques instants avant d'arriver à la barrière des Batignolles, la

patronne du Rosier fleuri, la rassura complètement sur l'avenir.

—Ma chère enfant, lui dit Mme. Blain, tu me rends plus que je ne t'ai donné: sois à jamais bénie.

VII.

Le lendemain matin, Sophie partit à sept heures et demie; elle devait être à huit heures au magasin, où sa nouvelle maîtresse l'attendait avec empressement. Celle-ci avait su par sa protectrice, qui l'avait apprise par le prêtre de Notre-Dame-des-Victoires, la touchante histoire de sa nouvelle ouvrière. Elle l'accueillit avec tous les égards dus à sa position, à ses mérites, à ses vertus. C'était pour la première fois, depuis qu'elle l'avait adoptée, que Mme. Blain se trouvait séparée de sa chère enfant... Elle considéra cette séparation de dix heures seulement par jour comme le plus grand de ses malheurs... Elle aimait tant Sophie, elle était si accoutumée à la voir, à l'entendre, à lire dans son cœur et dans ses yeux les sentiments d'amour, de reconnaissance, de piété filiale qu'elle lui avait inspirés! Pauvre Mme. Blain, elle fut bien à plaindre alors! Et puis sa chère enfant était si jeune, si belle! et Paris avait tant de séductions pour les jeunes et belles filles! Ces pensées l'assiégeant dans son isolement, apparaissant comme des fantômes dans sa solitude, ne lui laissaient aucun repos jusqu'à un moment où Sophie, revenant de son travail, ramenait la paix dans son âme craintive et désolée.

La vie de Sophie, gagnant à la pointe de son aiguille le pain de chaque jour qu'elle partageait avec sa bienfaitrice, fut celle de toutes les ouvrières de Paris. Le matin, elle parlait de bonne heure; le soir elle revenait tard; le jour, elle travaillait énormément, mais elle était libre comme l'oiseau des airs le dimanche et les jours de fête. Les dangers prévus par la tendresse de sa mère existaient réellement; mais Sophie était trop bien élevée dans sa vertu pour qu'ils pussent l'atteindre. Douce et modeste dans la vie habituelle, elle savait au besoin prendre un accent et un regard qui en auraient inspiré aux plus audacieux... D'ailleurs un bon ange semblait veiller sur elle. Un soir, qu'une commande pressée l'avait retenue plus tard que de coutume au magasin, elle se mit courageusement en route sans vouloir qu'on l'accompagnât. La nuit était sombre et pluvieuse; elle avait détrempe les chemins. La rapidité de sa marche ne lui permit pas de remarquer qu'elle était suivie par trois rôdeurs de barrière, porteurs de physionomies peu faites pour inspirer la confiance. Un jeune homme enveloppé dans un long burnous bleu s'approcha d'elle, et lui dit: Made-moiselle, je vois qu'un danger vous menace, me permettez-vous de vous offrir mon bras pour vous protéger ou vous défendre au besoin? —Je vous remercie, répondit-elle brièvement, je n'ai pas l'habitude de donner mon bras à des gens que je ne connais pas. Le jeune homme s'inclina et resta en arrière. Sophie doubla l'allure de sa marche; sans s'apercevoir qu'elle était toujours suivie par trois hommes animés sans doute par de mauvaises intentions, car ils la serraient de près, et n'attendaient pour agir qu'un moment propice. Il ne tarda pas à se présenter. Quelques instants avant d'arriver à la barrière des Batignolles, la

patronne du Rosier fleuri, la rassura complètement sur l'avenir.

—Ma chère enfant, lui dit Mme. Blain, tu me rends plus que je ne t'ai donné: sois à jamais bénie.

VII.

Le lendemain matin, Sophie partit à sept heures et demie; elle devait être à huit heures au magasin, où sa nouvelle maîtresse l'attendait avec empressement. Celle-ci avait su par sa protectrice, qui l'avait apprise par le prêtre de Notre-Dame-des-Victoires, la touchante histoire de sa nouvelle ouvrière. Elle l'accueillit avec tous les égards dus à sa position, à ses mérites, à ses vertus. C'était pour la première fois, depuis qu'elle l'avait adoptée, que Mme. Blain se trouvait séparée de sa chère enfant... Elle considéra cette séparation de dix heures seulement par jour comme le plus grand de ses malheurs... Elle aimait tant Sophie, elle était si accoutumée à la voir, à l'entendre, à lire dans son cœur et dans ses yeux les sentiments d'amour, de reconnaissance, de piété filiale qu'elle lui avait inspirés! Pauvre Mme. Blain, elle fut bien à plaindre alors! Et puis sa chère enfant était si jeune, si belle! et Paris avait tant de séductions pour les jeunes et belles filles! Ces pensées l'assiégeant dans son isolement, apparaissant comme des fantômes dans sa solitude, ne lui laissaient aucun repos jusqu'à un moment où Sophie, revenant de son travail, ramenait la paix dans son âme craintive et désolée.

La vie de Sophie, gagnant à la pointe de son aiguille le pain de chaque jour qu'elle partageait avec sa bienfaitrice, fut celle de toutes les ouvrières de Paris. Le matin, elle parlait de bonne heure; le soir elle revenait tard; le jour, elle travaillait énormément, mais elle était libre comme l'oiseau des airs le dimanche et les jours de fête. Les dangers prévus par la tendresse de sa mère existaient réellement; mais Sophie était trop bien élevée dans sa vertu pour qu'ils pussent l'atteindre. Douce et modeste dans la vie habituelle, elle savait au besoin prendre un accent et un regard qui en auraient inspiré aux plus audacieux... D'ailleurs un bon ange semblait veiller sur elle. Un soir, qu'une commande pressée l'avait retenue plus tard que de coutume au magasin, elle se mit courageusement en route sans vouloir qu'on l'accompagnât. La nuit était sombre et pluvieuse; elle avait détrempe les chemins. La rapidité de sa marche ne lui permit pas de remarquer qu'elle était suivie par trois rôdeurs de barrière, porteurs de physionomies peu faites pour inspirer la confiance. Un jeune homme enveloppé dans un long burnous bleu s'approcha d'elle, et lui dit: Made-moiselle, je vois qu'un danger vous menace, me permettez-vous de vous offrir mon bras pour vous protéger ou vous défendre au besoin? —Je vous remercie, répondit-elle brièvement, je n'ai pas l'habitude de donner mon bras à des gens que je ne connais pas. Le jeune homme s'inclina et resta en arrière. Sophie doubla l'allure de sa marche; sans s'apercevoir qu'elle était toujours suivie par trois hommes animés sans doute par de mauvaises intentions, car ils la serraient de près, et n'attendaient pour agir qu'un moment propice. Il ne tarda pas à se présenter. Quelques instants avant d'arriver à la barrière des Batignolles, la

patronne du Rosier fleuri, la rassura complètement sur l'avenir.

—Ma chère enfant, lui dit Mme. Blain, tu me rends plus que je ne t'ai donné: sois à jamais bénie.

VII.

Le lendemain matin, Sophie partit à sept heures et demie; elle devait être à huit heures au magasin, où sa nouvelle maîtresse l'attendait avec empressement. Celle-ci avait su par sa protectrice, qui l'avait apprise par le prêtre de Notre-Dame-des-Victoires, la touchante histoire de sa nouvelle ouvrière. Elle l'accueillit avec tous les égards dus à sa position, à ses mérites, à ses vertus. C'était pour la première fois, depuis qu'elle l'avait adoptée, que Mme. Blain se trouvait séparée de sa chère enfant... Elle considéra cette séparation de dix heures seulement par jour comme le plus grand de ses malheurs... Elle aimait tant Sophie, elle était si accoutumée à la voir, à l'entendre, à lire dans son cœur et dans ses yeux les sentiments d'amour, de reconnaissance, de piété filiale qu'elle lui avait inspirés! Pauvre Mme. Blain, elle fut bien à plaindre alors! Et puis sa chère enfant était si jeune, si belle! et Paris avait tant de séductions pour les jeunes et belles filles! Ces pensées l'assiégeant dans son isolement, apparaissant comme des fantômes dans sa solitude, ne lui laissaient aucun repos jusqu'à un moment où Sophie, revenant de son travail, ramenait la paix dans son âme craintive et désolée.

La vie de Sophie, gagnant à la pointe de son aiguille le pain de chaque jour qu'elle partageait avec sa bienfaitrice, fut celle de toutes les ouvrières de Paris. Le matin, elle parlait de bonne heure; le soir elle revenait tard; le jour, elle travaillait énormément, mais elle était libre comme l'oiseau des airs le dimanche et les jours de fête. Les dangers prévus par la tendresse de sa mère existaient réellement; mais Sophie était trop bien élevée dans sa vertu pour qu'ils pussent l'atteindre. Douce et modeste dans la vie habituelle, elle savait au besoin prendre un accent et un regard qui en auraient inspiré aux plus audacieux... D'ailleurs un bon ange semblait veiller sur elle. Un soir, qu'une commande pressée l'avait retenue plus tard que de coutume au magasin, elle se mit courageusement en route sans vouloir qu'on l'accompagnât. La nuit était sombre et pluvieuse; elle avait détrempe les chemins. La rapidité de sa marche ne lui permit pas de remarquer qu'elle était suivie par trois rôdeurs de barrière, porteurs de physionomies peu faites pour inspirer la confiance. Un jeune homme enveloppé dans un long burnous bleu s'approcha d'elle, et lui dit: Made-moiselle, je vois qu'un danger vous menace, me permettez-vous de vous offrir mon bras pour vous protéger ou vous défendre au besoin? —Je vous remercie, répondit-elle brièvement, je n'ai pas l'habitude de donner mon bras à des gens que je ne connais pas. Le jeune homme s'inclina et resta en arrière. Sophie doubla l'allure de sa marche; sans s'apercevoir qu'elle était toujours suivie par trois hommes animés sans doute par de mauvaises intentions, car ils la serraient de près, et n'attendaient pour agir qu'un moment propice. Il ne tarda pas à se présenter. Quelques instants avant d'arriver à la barrière des Batignolles, la

patronne du Rosier fleuri, la rassura complètement sur l'avenir.

—Ma chère enfant, lui dit Mme. Blain, tu me rends plus que je ne t'ai donné: sois à jamais bénie.

Res In Verant

rue paraissant complètement déserte, ces hommes s'élançèrent sur Sophie en lui disant: Pas un cri ou vous êtes morte... La vue d'un poignard tourné contre elle refoula dans sa poitrine les cris de détresse qu'elle allait faire entendre. Maitres de leur victime, les trois complices l'entraînaient rapidement dans le chemin de ronde, lorsque tout à coup un jeune officier s'élança sur eux le sabre à la main, et les força de prendre la fuite... H'était temps... L'officier remit son sabre au fourreau, se drapa dans son burnous, et s'approchant de Sophie, pâle et tremblante de terreur, lui dit: Maintenant me permettez-vous de vous offrir de nouveau le bras que vous avez refusé tout à l'heure?... Oh! rassurez-vous, Mademoiselle, vous n'avez plus aucun danger à craindre.

(A continuer.)

Le rôle des femmes en agriculture.

Prenez un homme dont l'activité égale l'intelligence; faites aussi que des études spéciales et une pratique éclairée soient venues s'ajouter à ces qualités naturelles, et qu'il remplisse ainsi toutes les conditions que réclame sa profession agricole; placez-le à la tête d'une exploitation rurale proportionnée aux ressources dont il dispose; cet homme enfin, vous semble réunir tous les éléments du succès... Vous vous trompez, il en manque un... il est seul et voyez-le à l'œuvre...

Son activité et ses efforts s'épanouissent dans les travaux du dehors; les champs sont admirablement cultivés, les récoltes sont magnifiques, mais le fruit et le bénéfice de tant de soins s'évanouissent, car la femme est absente, et c'est elle seule qui a les clefs de l'épargne, elle seule qui sait saisir et rassembler les profits du labeur.

Mais tout va changer. Notre cultivateur a compris que son foyer ne devait pas rester désert; une compagnie qui, dès son jeune âge, soit sous les yeux de sa mère, ou au couvent a été initiée aux ouvrages propres à une épouse de cultivateur, vient partager ses travaux; il l'a choisie avec discernement. Elle sait mieux conduire l'intérieur d'une cuisine qu'elle pourrait faire un morceau de broderie; mieux recommander son linge, que de s'appliquer à suivre les dernières modes qui deviennent de plus en plus ridicules et coûteuses. Avec cette nouvelle épouse du cultivateur entrent à la ferme l'ordre, l'économie, la propreté, la surveillance intérieure, et, peu après le bien-être et la prospérité.

Pénétrez dans cette maison. L'accueil le plus cordial et le plus gracieux vous y attend, voyez, tout y est à sa place; les meubles sont luisants, la lutherie n'exhale pas cette odeur nauséabonde que la négligence entretient et qui nous repousse si souvent dans la plupart des habitations de nos fermières... La maîtresse commande avec calme et est obéie en silence. Les repas sont servis avec régularité, et la main soignée qui les a préparés suit rendre appétissants les mets les plus simples. Aussi pas un murmure, pas un mot malsonnant de la part de cette famille nombreuse de journaliers et de domestiques.

Elle sort, tout le monde ému de la basse-cour accourt et l'accueille de ses débats et de ses œils joyeux. Pénétrez avec elle dans les étables, voyez les vaches tournant vers elle leurs grands yeux si doux, pour la remercier de ses soins et de ses caresses.

Sous sa main généreuse tout profite, tout prospère—Douce et sévère, indulgente et austère, pieuse et bienfaisante, elle sait faire régner à son foyer les vertus de la famille et le respect des moeurs.—Ses filles modestes et proprement vêtues, ne vont point scandaliser les fêtes de nos villages par le tapage de leur toilette;—ses fils laborieux, braves et honnêtes, ne payent que le plus léger tribut possible au cigare et au café;—Les serviteurs, associés par sa bonté aux privilèges de la famille, sont dévoués et fidèles.—Le bon-

heur et la paix sont venus couronner des solides et modestes vertus.

En traçant ce modèle, je ne fais pas une idylle imaginaire. Cette femme, précieux trésor, cette femme, l'honneur de nos campagnes, nous l'avons plus d'une fois rencontrée, et c'est sur le vif que je viens de le peindre.

J'ai bien imparfaitement donné l'image de cette femme du chef de culture, de cette ménagère qui contribue le plus au succès de cette exploitation agricole, par l'ordre, par les soins, par l'économie, au prochain numéro, je devrai vous entretenir de cette femme qui, dans une sphère plus modeste, apporte encore à nos travaux des champs le contingent d'aide et de coopération dont nous avons en ce moment si grand besoin.

L. GALLIHER.

L'UNION DES CANTONS DE L'EST

ARTHABASKAVILLE, 20 Juin, 1877.

LETTRE DE LA CAPITALE

La session s'est terminée le 14, par la cérémonie ordinaire de la sanction des bills par le gouverneur-général.

Dès le lendemain matin Son Excellence partait pour Montréal, quittant Ottawa pour toujours, et y laissant peu ou point de regrets.

Vous avez vu, en lisant le discours de clôture du parlement que la situation générale du pays se présente favorablement aux yeux de nos gouvernants. Je crois que cette opinion sera partagée par la majorité des citoyens. En tous cas, le contraste entre ce qu'était le Canada au premier jour de la confédération et ce qu'il est aujourd'hui, après cinq années à peine, est frappant dans les sens divers. Des progrès sensibles se sont manifestés dans nos industries; une augmentation énorme de commerce s'est produite, les capitaux se sont mis à circuler merveilleusement; l'esprit des entreprises publiques a grandi au point de causer des inquiétudes aux Américains; enfin la confiance qui se manifeste dans toutes les branches d'affaires confirme les assertions du discours du trône.

Parmi les cent dix-huit bills sanctionnés vendredi dernier, deux ont trait aux canaux proprement dits, trois aux télégraphes, huit à diverses compagnies d'assurance, quatorze à la navigation, aux ponts et aux tunnels, quinze à des compagnies industrielles et à des chambres de commerce, quinze à des banques, et vingt-un à des compagnies de chemin de fer,—total: cinquante-huit, ou la moitié du tout. Remarquable que je signale les plus importants, c'est-à-dire ceux dont il est impossible de contester la signification, car ils ont rapport à la confédération en général. Quelle session d'un parlement canadien a jamais produit un pareil résultat? Aucune.

Comme il est décidé que le croisement du lac Saint-Pierre sera poussé jusqu'à ce que l'on ait obtenu un canal de vingt-deux pieds aux eaux basses, il a été aussi décidé que, à partir du mois de janvier prochain, une certaine taxe sera prélevée sur les navires de mer d'un tirant d'eau de plus de seize pieds qui se rendront jusqu'à Montréal. Cette taxe sera calculée de manière à ne payer que l'intérêt de l'argent emprunté pour les fins de ce croisement. On voit que ce ne sera pas onéreux.

Le public ne lira pas sans plaisir l'article suivant de l'un des bills que je n'ai pas eu le loisir de mentionner, mais qui est pourtant remarquable.

Tous les droits de douane, soit spécifiques, soit ad valorem, maintenant payables sur le thé et le café importés en Canada seront abolis le 1er juillet de l'année 1882; pourvu que le thé et le café sur lesquels tels droits ont été payés pourront être entreposés et emmagasinés de nouveau en tout temps avant le vingt-neuvième jour de juin de la dite année, sous tels règlements (s'il en est) que le gouverneur en conseil pourra faire à propos de faire, et que lorsqu'ils seront ainsi remis en entrepôt et emmagasinés de nouveau, le montant du droit spécifique payé sur ce thé ou ce café sera remboursé au propriétaire sous forme de remise de droit par le collecteur de la douane au port où ils sont ainsi remis en entrepôt et emmagasinés ainsi de nouveau, ou par le receveur général; pourvu que si en aucun temps, un droit de douane plus élevé était payable aux Etats-Unis d'Amérique sur le thé ou le café importé du Canada que sur le thé ou le café importé de tout pays autre que les Etats-Unis, un droit de douane égal à celui payable dans les Etats-Unis sur le thé ou le café importé de tout pays autre que les Etats-Unis mais passant en entrepôt par les Etats-Unis sera libre de droit.

Quant à une nation peut-elle entreprendre « sans retard et sans crainte » comme dit le discours du trône la construction d'ouvrages gigantesques, et qu'il abaisse en même temps l'impôt sur des matières de première nécessité, on peut dire avec raison que la gêne est loin d'elle, au moins dans le présent.

Dans le débat qui a eu lieu sur le projet de réformer les divisions électorales de Montréal, nous avons eu le plaisir d'entendre M. Ryan et Sir Georges Cartier répondre à des arguments dont plusieurs d'entre nous ont eu à se préoccuper dans ces derniers temps. On croirait que ce débat n'a été amené devant la Cham-

bre que pour démontrer combien les protestants, toujours si prêts à vanter leur esprit de liberté, sont en réalité peu libéraux, dans le sens même qu'ils attachent à cette expression. Après avoir entendu M. Workman se plaindre du sort des malheureux enfants de Luther condamnés à vivre au milieu d'une majorité de catholiques de la vieille roche, nous avons pu avec plaisir l'oreille aux pi quantes discours de Sir Georges. Arrivé après l'affaire des écoles de N.-Branswick, dans laquelle on a cherché à faire croire que ce ministre avait traité sa foi et la confiance de ses congénéralistes, ce discours ne pourrait manquer de causer un grand désarroi dans les rangs des « difficiles ».

Comment, s'est écrié Sir Georges, comment! vous avez vu que les catholiques abusent de leur nombre dans la province de Québec très sérieux en parlant ainsi? Ne savez-vous pas que plus d'un comté entièrement catholique est élu des députés protestants? Est-ce que les Trois-Rivières qui est une ville considérable, n'ont pas un protestant pour les représenter ici? Est-ce que nous n'avons pas eu au devant des voix des protestants lorsqu'il s'est agi de la loi d'éducation de la Province de Québec? Allez au conseil de ville de Montréal, vous y verrez siégeant huit protestants et trois catholiques, quoique cette ville renferme une grande majorité de catholiques. De la liberté! oh messieurs, nous en avons autant qu'il en faut et d'avantage.

Vous vous souvenez qu'il y a deux ans, le maire de Londres écrivit à notre gouvernement que la conduite des volontaires canadiens en repoussant les Français, avait attiré sur eux l'admiration des Anglais à home, et qu'en conséquence une inscription était commémorative parmi les monuments de la famille Royale, la noblesse, la bourgeoisie et la curie, en vue de donner un cadeau à ces dignes volontaires. L'offre ayant été acceptée, nous avons vu arriver ces jours derniers une caisse de magnifiques armes destinées à l'objet en question. Ce sont des carabines, patron Martini-Henry, choisies parmi les meilleures. Je ne sais si le cabinet a décidé quel mode de distribution il adoptera, mais le cadeau en vaut la peine.

A propos, vous savez qu'il existe un canadien qui a inventé un moyen de navigation par eau mobile dont on dit de merveilleuses. Eh bien! cette œuvre vient d'être mise à l'épreuve sur l'ordre de Sir Georges, et les rapports des résultats obtenus sont tellement extraordinaires que l'armée vient de partir pour l'Angleterre avec la recommandation du ministre. Je l'ai vu, elle est supérieure au fusil à aiguille prussien, au chassepot français, au fusil anglais et au Martini-Henry qui a fait en ce moment de nombreux progrès en Europe sur tous ses concurrents. Le mécanisme en est d'une grande simplicité. Point de poterie pièce, rien de fragile. Point de ressort au fondin, ce grand inconvénient de tous les systèmes précédents jusqu'ici. Tout est fort, solide à manier et d'une précision à toute épreuve. Ajoutons que le coût de l'arme, aussi bien que de la modification d'une autre arme en ce patron, est des plus bas prix qui soient connus. Le fusil Davaux pourrait bien avoir autant de renom que la plus humble des machines à vapeur dont l'Europe se vante si fière depuis quelques années.

On parle sérieusement d'organiser un corps de *Foot Guards* à Ottawa. Ce serait afin de donner plus de relief aux démonstrations officielles, telles que l'ouverture et la clôture des sessions du parlement. Ces compagnies volontaires seraient sous tous les rapports considérées comme les autres compagnies qui existent dans le pays—elles ne couvriraient pas un sou de plus au trésor—mais le recrutement ne s'en ferait que parmi une certaine classe d'hommes, et naturellement chaque enrôlé devra avoir les moyens de faire honneur au rang spécial que le corps occupe dans la hiérarchie militaire.

Au tir de Wimbledon, en Angleterre, nous avons été assez heureux pour remporter l'un des plus beaux trophées, l'année dernière. Cette année, une nouvelle occasion se me présente de tenter de le faire. On nous a offert un nouveau trophée, se me présente de tenter de le faire. On nous a offert un nouveau trophée, se me présente de tenter de le faire. On nous a offert un nouveau trophée, se me présente de tenter de le faire.

Le temps des élections approche. Si la rumeur se confirme, nous les aurons en juillet prochain. En conséquence, dans plusieurs comtés on se prépare à la lutte. Les candidats parcourent les paroisses, et là où il n'y a pas de candidats, on s'organise pour en trouver. Les citoyens, les comités, les délégations deviennent à l'ordre du jour, et le flot électoral va bientôt avoir envahi la province d'un bout à l'autre.

Voilà pour le présent ce qui se passe autour de nous. A Mégantic, il y a trois candidats français sur les rangs. Ils ont tous trois parlé à la porte de l'église de St. Ferdinand dimanche. Notre collecteur qui était présent nous dit que M. Ed. Richard s'est présenté avec un programme libéral modéré. M. M. Triganne et Ouellette ont le même programme.

Le Dr. Ross et M. Trudel sont les deux adversaires qui se disputent les suffrages dans le comté de Champlain. Le Dr. Laerte se présente de nouveau dans St. Maurice; il a des titres à une réélection. M. Boyer de la maison, Hudon Boyer & Cie, de Montréal se porte candidat à Maskinongé en opposition au député actuel Mr. Caron. Aux Trois-Rivières, nul ne s'est encore proposé, et M. McDougall reste seul sur les rangs. A Montmagny M. Taschereau, avocat de Québec, est l'hon. M. Beaubien. On connaît les candidats de Richmond et Wolfe. M. Jones et M. Graham deux indépendants et M. Webb, un conservateur émérite. A Sherbrooke, comme nous l'avons annoncé, M. l'avocat Brooks est encore seul sur les rangs. Il est malheureux que cette ville n'ait pas choisi un canadien français, c'était pour le moins raisonnable.

Richmond. On parle avec beaucoup d'avantages du chemin de fer de Richmond à Richford, et de Waterloo à Magog. La partie sud est choisie, et les explorations de Waterloo à Magog sont poussées avec vigueur. Le vice-président de cette voie, M. Graham, a récemment visité les municipalités le long du chemin, et le président M. Huntingdon est allé en Angleterre chargé d'une mission importante relative à la construction de cette voie ferrée et intérêts miniers du district. On parle de l'érection d'établissements sur la rivière St. François en face de Richmond qui favoriseraient beaucoup la construction de manufactures sur les deux côtés de cette rivière. Notre futur Gouverneur-Général, Lord Dufferin, s'est embarqué le 27 pour le Canada. Nous apprenons avec plaisir la nomination de M. Rainville, au poste de Secrétaire de la Société de construction pour le district d'Arthabaska, en remplacement de M. A. A. Ouellette qui a résigné. Nous sommes certain d'avancer que M. Rainville saura promouvoir grandement les intérêts dont il est maintenant chargé, et que la société, grâce à ses efforts et à son activité, va entrer dans une ère de prospérité et continuera à progresser largement sous son administration. C'est une nomination dont les directeurs doivent être fiers.

Le Coroner de ce district est allé dimanche, tenir une enquête sur le cadavre d'un jeune enfant de dix-neuf mois, à Ste. Clothilde de Horton. Il appert que l'enfant à l'heure du dîner était disparu de la maison de son père, M. Camille Gélinas, maître de poste, lorsque ayant des inquiétudes, ils s'avancèrent au bord de la rivière et aperçurent le petit flottant sur l'eau près du bac. Il s'était noyé. Le verdict du juré a été rendu d'après ces faits.

Pacifique, ouvrira une route pour l'Angle terre vers l'Est, en temps de paix comme en temps de guerre, et produira, j'en suis sûr, les plus grands avantages pour cette partie de notre pays. Les avantages de commerce de toute sorte, en haussant le prix des terres publiques, en favorisant leurs établissements, en resserrant davantage les liens qui unissent nos provinces entre elles, et dont il facilitera l'accès et multipliera les relations.

Il est peu de personnes qui n'aient considéré ce sujet et ne se soient formé une juste idée des immenses avantages économiques qu'apporte une grande rivière navigable comme le Saint-Laurent, y compris ses tributaires.

Les dépenses que vous avez sanctionnées pour les travaux d'amélioration que l'on veut y faire et pour ceux des canaux auxiliaires est un placement sûr. Elles seront amplement et promptement remboursées par l'accroissement du commerce qui surgira de toutes les sources ouvertes à son cours, car il sera augmenté par l'agglomération de nos propres productions avec celles de nos voisins de l'Ouest.

Il est grandement satisfaisant de voir que le revenu soit dans des conditions assez prospères pour vous permettre de promouvoir tout de suite les intérêts du pays, en commençant la construction de ces ouvrages sans délai et sans crainte.

Messieurs de la Chambre des Communes: Au nom de Sa Majesté, je vous remercie des subsides que vous avez votés pour l'Est. Je vous félicite de tout ce que vous avez fait, par le rappel des droits sur le thé et le café, diminuer les charges du peuple.

Hon. Messieurs de la Chambre des Communes: L'adresse que vous m'avez présentée, à l'occasion de mon prochain départ, m'a causé une agréable émotion. J'ai tout fait pour mériter votre respect et de votre estime pour moi.

J'ai suivi avec un profond intérêt, en tant que ma position me le permettait, le cours de vos sessions, et j'ai tâché de me conformer aux vœux et aux désirs du parlement et du peuple du Canada, et j'espère vivement que la bonne intelligence qui règne toujours entre le peuple de ce pays et celui de la Grande-Bretagne, n'éprouvera aucune interruption, ni relâchement, jusqu'à nos prochains fatras.

Maintenant, j'ai à vous faire mes adieux avec les vœux les plus ardents pour la prospérité de cette puissance à laquelle je me réjouis d'avoir honorablement associé mon nom par un lien de trois ans.

Rejet du bill de divorce. Voici quelle a été la division de la Chambre, vendredi, sur la proposition de M. Dorion, pour renvoyer à trois mois la seconde lecture du bill relatif au divorce de John Robert Martin, présenté par le col. Gray:

Contre—MM. Anzil, Archambault, Barthe, Beaudin, Béland, Bellerose, Benoit, Blanchet, Bourassa, Cameron, (Huron), Cameron (Inverness), Caron, Cartier Sir Geo., Cayley, Chauveau, Chevallier, Cimon, Connell, Costigan, Connel, Crawford (Brookville), Daoust, Delorme (Provencher), D'Orme (Saint-Hyacinthe), Dorion, Dugas, Fortin, Fournier, Gaucher, Gaudet, Geoffroy, Gendron, Goddard, Gordon, Hurdon, Jones (Lévesque), Kestler, Kemp, Laforce, Langlois, McLaughlin, (Trois-Rivières), McGeoy, McKeagney, Olivier, Piquet, Poirer, Redford, Robitaille, Ross (Champlain), Ryan (Montréal Ouest), Satchler, Simard, Sprout, Stephenson, Stirton, Thompson (Haldimand), Tourangeau, Tremblay, Webb, Wright, (Comté d'Ottawa) Total—69.

Centre—MM. Abbott, Beatty, Blake, Bolton, Bodwell, Bowman, Burpee, Cameron (Leeds), DeCosmos, Dobbie, Drew, Ferris, Forbes, Gibbs, Gray, Grover, Heath, Hinks Sir F., Jackson, Kirpatrick, Laplante, Lawson, Little, McDonald (Lunenburg), McKenzie, McConkey, McDougall (Lanark), McDougall (Bonfroy), McMorris, Merritt, Metcalfe, Mills, Morris, Morrison (Victoria), Morrison (Niagara), Nathan, Nelson, Ross (Dundas), Ross (Victoria, N.-B.), Schultz, Servey, Shaly, Smith (Selkirk), Snider, Street, Thompson (Caribou), Tilley, Wallace (I. V.), Walsh, White (Halton), White (East Hastings), Wilson, Workman, Young, Total—61.

Prorogation du Parlement. Hier, à trois heures de l'après-midi, Son Excellence le gouverneur-général s'est rendu au Parlement, dans la salle du Sénat, et, après avoir donné sa sanction à cent vingt-et-un bills, a prononcé le discours suivant:

Honorable messieurs de la Chambre des Communes: Messieurs de la Chambre des Communes: J'ai beaucoup de satisfaction à venir mettre fin à vos travaux parlementaires dans la continuation pour être préjudiciable à plusieurs d'entre vous, dans cette saison de l'année. Je vous remercie du temps et de l'attention que vous avez apportés à vos devoirs publics. L'intérêt et l'importance des diverses questions qui ont été discutées et décidées, rendront cette session mémorable dans les annales de la Paissance.

L'adoption des articles du traité de Washington, en tant qu'il affecte le Canada, a montré clairement votre détermination de rester attachés à la fortune de l'Angleterre. Votre généreuse disposition dans ces circonstances difficiles a renforcé la position honorable du Canada vis-à-vis l'empire britannique et les Etats-Unis. Le vaste projet, dont vous avez si sagement mûri les conditions, de conduire un chemin de fer jusqu'aux rivages du

St. Lawrence, en tant qu'il affecte le Canada, a montré clairement votre détermination de rester attachés à la fortune de l'Angleterre. Votre généreuse disposition dans ces circonstances difficiles a renforcé la position honorable du Canada vis-à-vis l'empire britannique et les Etats-Unis. Le vaste projet, dont vous avez si sagement mûri les conditions, de conduire un chemin de fer jusqu'aux rivages du

St. Lawrence, en tant qu'il affecte le Canada, a montré clairement votre détermination de rester attachés à la fortune de l'Angleterre. Votre généreuse disposition dans ces circonstances difficiles a renforcé la position honorable du Canada vis-à-vis l'empire britannique et les Etats-Unis. Le vaste projet, dont vous avez si sagement mûri les conditions, de conduire un chemin de fer jusqu'aux rivages du

St. Lawrence, en tant qu'il affecte le Canada, a montré clairement votre détermination de rester attachés à la fortune de l'Angleterre. Votre généreuse disposition dans ces circonstances difficiles a renforcé la position honorable du Canada vis-à-vis l'empire britannique et les Etats-Unis. Le vaste projet, dont vous avez si sagement mûri les conditions, de conduire un chemin de fer jusqu'aux rivages du

St. Lawrence, en tant qu'il affecte le Canada, a montré clairement votre détermination de rester attachés à la fortune de l'Angleterre. Votre généreuse disposition dans ces circonstances difficiles a renforcé la position honorable du Canada vis-à-vis l'empire britannique et les Etats-Unis. Le vaste projet, dont vous avez si sagement mûri les conditions, de conduire un chemin de fer jusqu'aux rivages du

St. Lawrence, en tant qu'il affecte le Canada, a montré clairement votre détermination de rester attachés à la fortune de l'Angleterre. Votre généreuse disposition dans ces circonstances difficiles a renforcé la position honorable du Canada vis-à-vis l'empire britannique et les Etats-Unis. Le vaste projet, dont vous avez si sagement mûri les conditions, de conduire un chemin de fer jusqu'aux rivages du

St. Lawrence, en tant qu'il affecte le Canada, a montré clairement votre détermination de rester attachés à la fortune de l'Angleterre. Votre généreuse disposition dans ces circonstances difficiles a renforcé la position honorable du Canada vis-à-vis l'empire britannique et les Etats-Unis. Le vaste projet, dont vous avez si sagement mûri les conditions, de conduire un chemin de fer jusqu'aux rivages du

St. Lawrence, en tant qu'il affecte le Canada, a montré clairement votre détermination de rester attachés à la fortune de l'Angleterre. Votre généreuse disposition dans ces circonstances difficiles a renforcé la position honorable du Canada vis-à-vis l'empire britannique et les Etats-Unis. Le vaste projet, dont vous avez si sagement mûri les conditions, de conduire un chemin de fer jusqu'aux rivages du

St. Lawrence, en tant qu'il affecte le Canada, a montré clairement votre détermination de rester attachés à la fortune de l'Angleterre. Votre généreuse disposition dans ces circonstances difficiles a renforcé la position honorable du Canada vis-à-vis l'empire britannique et les Etats-Unis. Le vaste projet, dont vous avez si sagement mûri les conditions, de conduire un chemin de fer jusqu'aux rivages du

St. Lawrence, en tant qu'il affecte le Canada, a montré clairement votre détermination de rester attachés à la fortune de l'Angleterre. Votre généreuse disposition dans ces circonstances difficiles a renforcé la position honorable du Canada vis-à-vis l'empire britannique et les Etats-Unis. Le vaste projet, dont vous avez si sagement mûri les conditions, de conduire un chemin de fer jusqu'aux rivages du

St. Lawrence, en tant qu'il affecte le Canada, a montré clairement votre détermination de rester attachés à la fortune de l'Angleterre. Votre généreuse disposition dans ces circonstances difficiles a renforcé la position honorable du Canada vis-à-vis l'empire britannique et les Etats-Unis. Le vaste projet, dont vous avez si sagement mûri les conditions, de conduire un chemin de fer jusqu'aux rivages du

St. Lawrence, en tant qu'il affecte le Canada, a montré clairement votre détermination de rester attachés à la fortune de l'Angleterre. Votre généreuse disposition dans ces circonstances difficiles a renforcé la position honorable du Canada vis-à-vis l'empire britannique et les Etats-Unis. Le vaste projet, dont vous avez si sagement mûri les conditions, de conduire un chemin de fer jusqu'aux rivages du

St. Lawrence, en tant qu'il affecte le Canada, a montré clairement votre détermination de rester attachés à la fortune de l'Angleterre. Votre généreuse disposition dans ces circonstances difficiles a renforcé la position honorable du Canada vis-à-vis l'empire britannique et les Etats-Unis. Le vaste projet, dont vous avez si sagement mûri les conditions, de conduire un chemin de fer jusqu'aux rivages du

St. Lawrence, en tant qu'il affecte le Canada, a montré clairement votre détermination de rester attachés à la fortune de l'Angleterre. Votre généreuse disposition dans ces circonstances difficiles a renforcé la position honorable du Canada vis-à-vis l'empire britannique et les Etats-Unis. Le vaste projet, dont vous avez si sagement mûri les conditions, de conduire un chemin de fer jusqu'aux rivages du

St. Lawrence, en tant qu'il affecte le Canada, a montré clairement votre détermination de rester attachés à la fortune de l'Angleterre. Votre généreuse disposition dans ces circonstances difficiles a renforcé la position honorable du Canada vis-à-vis l'empire britannique et les Etats-Unis. Le vaste projet, dont vous avez si sagement mûri les conditions, de conduire un chemin de fer jusqu'aux rivages du

St. Lawrence, en tant qu'il affecte le Canada, a montré clairement votre détermination de rester attachés à la fortune de l'Angleterre. Votre généreuse disposition dans ces circonstances difficiles a renforcé la position honorable du Canada vis-à-vis l'empire britannique et les Etats-Unis. Le vaste projet, dont vous avez si sagement mûri les conditions, de conduire un chemin de fer jusqu'aux rivages du

St. Lawrence, en tant qu'il affecte le Canada, a montré clairement votre détermination de rester attachés à la fortune de l'Angleterre. Votre généreuse disposition dans ces circonstances difficiles a renforcé la position honorable du Canada vis-à-vis l'empire britannique et les Etats-Unis. Le vaste projet, dont vous avez si sagement mûri les conditions, de conduire un chemin de fer jusqu'aux rivages du

St. Lawrence, en tant qu'il affecte le Canada, a montré clairement votre détermination de rester attachés à la fortune de l'Angleterre. Votre généreuse disposition dans ces circonstances difficiles a renforcé la position honorable du Canada vis-à-vis l'empire britannique et les Etats-Unis. Le vaste projet, dont vous avez si sagement mûri les conditions, de conduire un chemin de fer jusqu'aux rivages du

St. Lawrence, en tant qu'il affecte le Canada, a montré clairement votre détermination de rester attachés à la fortune de l'Angleterre. Votre généreuse disposition dans ces circonstances difficiles a renforcé la position honorable du Canada vis-à-vis l'empire britannique et les Etats-Unis. Le vaste projet, dont vous avez si sagement mûri les conditions, de conduire un chemin de fer jusqu'aux rivages du

St. Lawrence, en tant qu'il affecte le Canada, a montré clairement votre détermination de rester attachés à la fortune de l'Angleterre. Votre généreuse disposition dans ces circonstances difficiles a renforcé la position honorable du Canada vis-à-vis l'empire britannique et les Etats-Unis. Le vaste projet, dont vous avez si sagement mûri les conditions, de conduire un chemin de fer jusqu'aux rivages du

St. Lawrence, en tant qu'il affecte le Canada, a montré clairement votre détermination de rester attachés à la fortune de l'Angleterre. Votre généreuse disposition dans ces circonstances difficiles a renforcé la position honorable du Canada vis-à-vis l'empire britannique et les Etats-Unis. Le vaste projet, dont vous avez si sagement mûri les conditions, de conduire un chemin de fer jusqu'aux rivages du

St. Lawrence, en tant qu'il affecte le Canada, a montré clairement votre détermination de rester attachés à la fortune de l'Angleterre. Votre généreuse disposition dans ces circonstances difficiles a renforcé la position honorable du Canada vis-à-vis l'empire britannique et les Etats-Unis. Le vaste projet, dont vous avez si sagement mûri les conditions, de conduire un chemin de fer jusqu'aux rivages du

St. Lawrence, en tant qu'il affecte le Canada, a montré clairement votre détermination de rester attachés à la fortune de l'Angleterre. Votre généreuse disposition dans ces circonstances difficiles a renforcé la position honorable du Canada vis-à-vis l'empire britannique et les Etats-Unis. Le vaste projet, dont vous avez si sagement mûri les conditions, de conduire un chemin de fer jusqu'aux rivages du

St. Lawrence, en tant qu'il affecte le Canada, a montré clairement votre détermination de rester attachés à la fortune de l'Angleterre. Votre généreuse disposition dans ces circonstances difficiles a renforcé la position honorable du Canada vis-à-vis l'empire britannique et les Etats-Unis. Le vaste projet, dont vous avez si sagement mûri les conditions, de conduire un chemin de fer jusqu'aux rivages du

St. Lawrence, en tant qu'il affecte le Canada, a montré clairement votre détermination de rester attachés à la fortune de l'Angleterre. Votre généreuse disposition dans ces circonstances difficiles a renforcé la position honorable du Canada vis-à-vis l'empire britannique et les Etats-Unis. Le vaste projet, dont vous avez si sagement mûri les conditions, de conduire un chemin de fer jusqu'aux rivages du

St. Lawrence, en tant qu'il affecte le Canada, a montré clairement votre détermination de rester attachés à la fortune de l'Angleterre. Votre généreuse disposition dans ces circonstances difficiles a renforcé la position honorable du Canada vis-à-vis l'empire britannique et les Etats-Unis. Le vaste projet, dont vous avez si sagement mûri les conditions, de conduire un chemin de fer jusqu'aux rivages du

St. Lawrence, en tant qu'il affecte le Canada, a montré clairement votre détermination de rester attachés à la fortune de l'Angleterre. Votre généreuse disposition dans ces circonstances difficiles a renforcé la position honorable du Canada vis-à-vis l'empire britannique et les Etats-Unis. Le vaste projet, dont vous avez si sagement mûri les conditions, de conduire un chemin de fer jusqu'aux rivages du

St. Lawrence, en tant qu'il affecte le Canada, a montré clairement votre détermination de rester attachés à la fortune de l'Angleterre. Votre généreuse disposition dans ces circonstances difficiles a renforcé la position honorable du Canada vis-à-vis l'empire britannique et les Etats-Unis. Le vaste projet, dont vous avez si sagement mûri les conditions, de conduire un chemin de fer jusqu'aux rivages du

St. Lawrence, en tant qu'il affecte le Canada, a montré clairement votre détermination de rester attachés à la fortune de l'Angleterre. Votre généreuse disposition dans ces circonstances difficiles a renforcé la position honorable du Canada vis-à-vis l'empire britannique et les Etats-Unis. Le vaste projet, dont vous avez si sagement mûri les conditions, de conduire un chemin de fer jusqu'aux rivages du

St. Lawrence, en tant qu'il affecte le Canada, a montré clairement votre détermination de rester attachés à la fortune de l'Angleterre. Votre généreuse disposition dans ces circonstances difficiles a renforcé la position honorable du Canada vis-à-vis l'empire britannique et les Etats-Unis. Le vaste projet, dont vous avez si sagement mûri les conditions, de conduire un chemin de fer jusqu'aux rivages du

St. Lawrence, en tant qu'il affecte le Canada, a montré clairement votre détermination de rester attachés à la fortune de l'Angleterre. Votre généreuse disposition dans ces circonstances difficiles a renforcé la position honorable du Canada vis-à-vis l'empire britannique et les Etats-Unis. Le vaste projet, dont vous avez si sagement mûri les conditions, de conduire un chemin de fer jusqu'aux rivages du

St. Lawrence, en tant qu'il affecte le Canada, a montré clairement votre détermination de rester attachés à la fortune de l'Angleterre. Votre généreuse disposition dans ces circonstances difficiles a renforcé la position honorable du Canada vis-à-vis l'empire britannique et les Etats-Unis. Le vaste projet, dont vous avez si sagement mûri les conditions, de conduire un chemin de fer jusqu'aux rivages du

St. Lawrence, en tant qu'il affecte le Canada, a montré clairement votre détermination de rester attachés à la fortune de l'Angleterre. Votre généreuse disposition dans ces circonstances difficiles a renforcé la position honorable du Canada vis-à-vis l'empire britannique et les Etats-Unis. Le vaste projet, dont vous avez si sagement mûri les conditions, de conduire un chemin de fer jusqu'aux rivages du

St. Lawrence, en tant qu'il affecte le Canada, a montré clairement votre détermination de rester attachés à la fortune de l'Angleterre. Votre généreuse disposition dans ces circonstances difficiles a renforcé la position honorable du Canada vis-à-vis l'empire britannique et les Etats-Unis. Le vaste projet, dont vous avez si sagement mûri les conditions, de conduire un chemin de fer jusqu'aux rivages du

St. Lawrence, en tant qu'il affecte le Canada, a montré clairement votre détermination de rester attachés à la fortune de l'Angleterre. Votre généreuse disposition dans ces circonstances difficiles a renforcé la position honorable du Canada vis-à-vis l'empire britannique et les Etats-Unis. Le vaste projet, dont vous avez si sagement mûri les conditions, de conduire un chemin de fer jusqu'aux rivages du

St. Lawrence, en tant qu'il affecte le Canada, a montré clairement votre détermination de rester attachés à la fortune de l'Angleterre. Votre généreuse disposition dans ces circonstances difficiles a renforcé la position honorable du Canada vis-à-vis l'empire britannique et les Etats-Unis. Le vaste projet, dont vous avez si sagement mûri les conditions, de conduire un chemin de fer jusqu'aux rivages du

St. Lawrence, en tant qu'il affecte le Canada, a montré clairement votre détermination de rester attachés à la fortune de l'Angleterre. Votre généreuse disposition dans ces circonstances difficiles a renforcé la position honorable du Canada vis-à-vis l'empire britannique et les Etats-Unis. Le vaste projet, dont vous avez si sagement mûri les conditions, de conduire un chemin de fer jusqu'aux rivages du

St. Lawrence, en tant qu'il affecte le Canada, a montré clairement votre détermination de rester attachés à la fortune de l'Angleterre. Votre généreuse disposition dans ces circonstances difficiles a renforcé la position honorable du Canada vis-à-vis l'empire britannique et les Etats-Unis. Le vaste projet, dont vous avez si sagement mûri les conditions, de conduire un chemin de fer jusqu'aux rivages du

St. Lawrence, en tant qu'il affecte le Canada, a montré clairement votre détermination de rester attachés à la fortune de l'Angleterre. Votre généreuse disposition dans ces circonstances difficiles a renforcé la position honorable du Canada vis-à-vis l'empire britannique et les Etats-Unis. Le vaste projet, dont vous avez si sagement mûri les conditions, de conduire un chemin de fer jusqu'aux rivages du

St. Lawrence, en tant qu'il affecte le Canada, a montré clairement votre détermination de rester attachés à la fortune de l'Angleterre. Votre généreuse disposition dans ces circonstances difficiles a renforcé la position honorable du Canada vis-à-vis l'empire britannique et les Etats-Unis. Le vaste projet, dont vous avez si sagement mûri les conditions, de conduire un chemin de fer jusqu'aux rivages du

St. Lawrence, en tant qu'il affecte le Canada, a montré clairement votre détermination de rester attachés à la fortune de l'Angleterre. Votre généreuse disposition dans ces circonstances difficiles a renforcé la position honorable du Canada vis-à-vis l'empire britannique et les Etats-Unis. Le vaste projet, dont vous avez si sagement mûri les conditions, de conduire un chemin de fer jusqu'aux rivages du

St. Lawrence, en tant qu'il affecte le Canada, a montré clairement votre détermination de rester attachés à la fortune de l'Angleterre. Votre généreuse disposition dans ces circonstances difficiles a renforcé la position honorable du Canada vis-à-vis l'empire britannique et les Etats-Unis. Le vaste projet, dont vous avez si sagement mûri les conditions, de conduire un chemin de fer jusqu'aux rivages du

St. Lawrence, en tant qu'il affecte le Canada, a montré clairement votre détermination de rester attachés à la fortune de l'Angleterre. Votre généreuse disposition dans ces circonstances difficiles a renforcé la position honorable du Canada vis-à-vis l'empire britannique et les Etats-Unis. Le vaste projet, dont vous avez si sagement mûri les conditions, de conduire un chemin de fer jusqu'aux rivages du

St. Lawrence, en tant qu'il affecte le Canada, a montré clairement votre détermination de rester attachés à la fortune

Il existe une secte en Angleterre que l'on appelle "The Peculiar People". Les idées étranges des membres qui forment de cette association religieuse justifient bien le nom qu'on leur donne.

Naissance. A St. Norbert d'Arthabaska, le 14 du courant, la Dame de M. Cyrille Fournier, une fille.

Decede. A St. Christophe, le 17 courant, M. Pierre Blanchard, après 12 heures, seulement d'une douloureuse maladie à l'âge de 73 ans.

En ce village, mardi, 18 courant, dame Elmira Gaudet, épouse de M. Jos. Domini, âgée de 33 ans.

Decede à Wotton, le 20 du courant, Pierre Lajoie, à l'âge de 85 ans. M. Lajoie était natif de St. Denis, Rivière Chamblay.

Aux Grondines, le 20 du courant, M. Dominique Hamelin à l'âge avancé de 72 ans.

La distribution solennelle des prix aura lieu mercredi, le 3 juillet, à 8 h. A. M. Nicolet, juin 1872.



Avis Public

DEPARTEMENT DES DOUANES. Ottawa, 10 Juin 1872.

Remise en douane et remise en Entrepôt de Thé et Café.

AVIS PUBLIC. est par le présent donné que tous les Droits de Douanes, soit spécifiques ou ad valorem, maintenant payés par le Thé et le Café importés en Canada...

Par ordre, R. S. M. BOUCHETTE, Commissaire des Douanes.

AVIS PUBLIC. est par le présent donné que tous les Droits de Douanes, soit spécifiques ou ad valorem, maintenant payés par le Thé et le Café importés en Canada...

Par ordre, R. S. M. BOUCHETTE, Commissaire des Douanes.

AVIS PUBLIC. est par le présent donné que tous les Droits de Douanes, soit spécifiques ou ad valorem, maintenant payés par le Thé et le Café importés en Canada...

Par ordre, R. S. M. BOUCHETTE, Commissaire des Douanes.

AVIS PUBLIC. est par le présent donné que tous les Droits de Douanes, soit spécifiques ou ad valorem, maintenant payés par le Thé et le Café importés en Canada...

Par ordre, R. S. M. BOUCHETTE, Commissaire des Douanes.

AVIS PUBLIC. est par le présent donné que tous les Droits de Douanes, soit spécifiques ou ad valorem, maintenant payés par le Thé et le Café importés en Canada...

Par ordre, R. S. M. BOUCHETTE, Commissaire des Douanes.

W. BELL & Cie.

GUBERN. ONT. RIO. Orgues de Salons et Melodions, seuls propriétaires de "L'ORGANETTE".

Ont remporté la seule médaille qui ait été donnée aux manufacturiers des instruments de Reel aux expositions provinciales.

Notre dernière et plus importante production est "L'ORGANETTE" contenant les tubes qualifiés et patentés de Scribner...

Notre dernière et plus importante production est "L'ORGANETTE" contenant les tubes qualifiés et patentés de Scribner...

Notre dernière et plus importante production est "L'ORGANETTE" contenant les tubes qualifiés et patentés de Scribner...

Notre dernière et plus importante production est "L'ORGANETTE" contenant les tubes qualifiés et patentés de Scribner...

Notre dernière et plus importante production est "L'ORGANETTE" contenant les tubes qualifiés et patentés de Scribner...

Notre dernière et plus importante production est "L'ORGANETTE" contenant les tubes qualifiés et patentés de Scribner...

Notre dernière et plus importante production est "L'ORGANETTE" contenant les tubes qualifiés et patentés de Scribner...

Notre dernière et plus importante production est "L'ORGANETTE" contenant les tubes qualifiés et patentés de Scribner...

Notre dernière et plus importante production est "L'ORGANETTE" contenant les tubes qualifiés et patentés de Scribner...

Notre dernière et plus importante production est "L'ORGANETTE" contenant les tubes qualifiés et patentés de Scribner...

Notre dernière et plus importante production est "L'ORGANETTE" contenant les tubes qualifiés et patentés de Scribner...

Notre dernière et plus importante production est "L'ORGANETTE" contenant les tubes qualifiés et patentés de Scribner...

Notre dernière et plus importante production est "L'ORGANETTE" contenant les tubes qualifiés et patentés de Scribner...

Notre dernière et plus importante production est "L'ORGANETTE" contenant les tubes qualifiés et patentés de Scribner...

Notre dernière et plus importante production est "L'ORGANETTE" contenant les tubes qualifiés et patentés de Scribner...

Notre dernière et plus importante production est "L'ORGANETTE" contenant les tubes qualifiés et patentés de Scribner...

Notre dernière et plus importante production est "L'ORGANETTE" contenant les tubes qualifiés et patentés de Scribner...

Notre dernière et plus importante production est "L'ORGANETTE" contenant les tubes qualifiés et patentés de Scribner...

Notre dernière et plus importante production est "L'ORGANETTE" contenant les tubes qualifiés et patentés de Scribner...

Notre dernière et plus importante production est "L'ORGANETTE" contenant les tubes qualifiés et patentés de Scribner...

Notre dernière et plus importante production est "L'ORGANETTE" contenant les tubes qualifiés et patentés de Scribner...

Notre dernière et plus importante production est "L'ORGANETTE" contenant les tubes qualifiés et patentés de Scribner...

Notre dernière et plus importante production est "L'ORGANETTE" contenant les tubes qualifiés et patentés de Scribner...

Notre dernière et plus importante production est "L'ORGANETTE" contenant les tubes qualifiés et patentés de Scribner...

Notre dernière et plus importante production est "L'ORGANETTE" contenant les tubes qualifiés et patentés de Scribner...

Entre le Fort William et le Fort Garry des tentes et hautes seront fournies pour l'accommodement des émigrants sur les portages.

Les émigrants sont requis de prendre avis que le poids des paquets est limité à 150 lbs.

Les émigrants sont requis de prendre avis que le poids des paquets est limité à 150 lbs.

Les émigrants sont requis de prendre avis que le poids des paquets est limité à 150 lbs.

Les émigrants sont requis de prendre avis que le poids des paquets est limité à 150 lbs.

Les émigrants sont requis de prendre avis que le poids des paquets est limité à 150 lbs.

Les émigrants sont requis de prendre avis que le poids des paquets est limité à 150 lbs.

Les émigrants sont requis de prendre avis que le poids des paquets est limité à 150 lbs.

Les émigrants sont requis de prendre avis que le poids des paquets est limité à 150 lbs.

Les émigrants sont requis de prendre avis que le poids des paquets est limité à 150 lbs.

Les émigrants sont requis de prendre avis que le poids des paquets est limité à 150 lbs.

Les émigrants sont requis de prendre avis que le poids des paquets est limité à 150 lbs.

Les émigrants sont requis de prendre avis que le poids des paquets est limité à 150 lbs.

Les émigrants sont requis de prendre avis que le poids des paquets est limité à 150 lbs.

Les émigrants sont requis de prendre avis que le poids des paquets est limité à 150 lbs.

Les émigrants sont requis de prendre avis que le poids des paquets est limité à 150 lbs.

Les émigrants sont requis de prendre avis que le poids des paquets est limité à 150 lbs.

Les émigrants sont requis de prendre avis que le poids des paquets est limité à 150 lbs.

Les émigrants sont requis de prendre avis que le poids des paquets est limité à 150 lbs.

Les émigrants sont requis de prendre avis que le poids des paquets est limité à 150 lbs.

Les émigrants sont requis de prendre avis que le poids des paquets est limité à 150 lbs.

Les émigrants sont requis de prendre avis que le poids des paquets est limité à 150 lbs.

Les émigrants sont requis de prendre avis que le poids des paquets est limité à 150 lbs.

Les émigrants sont requis de prendre avis que le poids des paquets est limité à 150 lbs.

Les émigrants sont requis de prendre avis que le poids des paquets est limité à 150 lbs.

Les émigrants sont requis de prendre avis que le poids des paquets est limité à 150 lbs.

Les émigrants sont requis de prendre avis que le poids des paquets est limité à 150 lbs.

Les émigrants sont requis de prendre avis que le poids des paquets est limité à 150 lbs.

Entre le Fort William et le Fort Garry des tentes et hautes seront fournies pour l'accommodement des émigrants sur les portages.

Les émigrants sont requis de prendre avis que le poids des paquets est limité à 150 lbs.

Les émigrants sont requis de prendre avis que le poids des paquets est limité à 150 lbs.

Les émigrants sont requis de prendre avis que le poids des paquets est limité à 150 lbs.

Les émigrants sont requis de prendre avis que le poids des paquets est limité à 150 lbs.

Les émigrants sont requis de prendre avis que le poids des paquets est limité à 150 lbs.

Les émigrants sont requis de prendre avis que le poids des paquets est limité à 150 lbs.

Les émigrants sont requis de prendre avis que le poids des paquets est limité à 150 lbs.

Les émigrants sont requis de prendre avis que le poids des paquets est limité à 150 lbs.

Les émigrants sont requis de prendre avis que le poids des paquets est limité à 150 lbs.

Les émigrants sont requis de prendre avis que le poids des paquets est limité à 150 lbs.

Les émigrants sont requis de prendre avis que le poids des paquets est limité à 150 lbs.

Les émigrants sont requis de prendre avis que le poids des paquets est limité à 150 lbs.

Les émigrants sont requis de prendre avis que le poids des paquets est limité à 150 lbs.

Les émigrants sont requis de prendre avis que le poids des paquets est limité à 150 lbs.

Les émigrants sont requis de prendre avis que le poids des paquets est limité à 150 lbs.

Les émigrants sont requis de prendre avis que le poids des paquets est limité à 150 lbs.

Les émigrants sont requis de prendre avis que le poids des paquets est limité à 150 lbs.

Les émigrants sont requis de prendre avis que le poids des paquets est limité à 150 lbs.

Les émigrants sont requis de prendre avis que le poids des paquets est limité à 150 lbs.

Les émigrants sont requis de prendre avis que le poids des paquets est limité à 150 lbs.

Les émigrants sont requis de prendre avis que le poids des paquets est limité à 150 lbs.

Les émigrants sont requis de prendre avis que le poids des paquets est limité à 150 lbs.

Les émigrants sont requis de prendre avis que le poids des paquets est limité à 150 lbs.

Les émigrants sont requis de prendre avis que le poids des paquets est limité à 150 lbs.

Les émigrants sont requis de prendre avis que le poids des paquets est limité à 150 lbs.

Les émigrants sont requis de prendre avis que le poids des paquets est limité à 150 lbs.

Les émigrants sont requis de prendre avis que le poids des paquets est limité à 150 lbs.

Entre le Fort William et le Fort Garry des tentes et hautes seront fournies pour l'accommodement des émigrants sur les portages.

Les émigrants sont requis de prendre avis que le poids des paquets est limité à 150 lbs.

Les émigrants sont requis de prendre avis que le poids des paquets est limité à 150 lbs.

Les émigrants sont requis de prendre avis que le poids des paquets est limité à 150 lbs.

Les émigrants sont requis de prendre avis que le poids des paquets est limité à 150 lbs.

Les émigrants sont requis de prendre avis que le poids des paquets est limité à 150 lbs.

Les émigrants sont requis de prendre avis que le poids des paquets est limité à 150 lbs.

Les émigrants sont requis de prendre avis que le poids des paquets est limité à 150 lbs.

Les émigrants sont requis de prendre avis que le poids des paquets est limité à 150 lbs.

Les émigrants sont requis de prendre avis que le poids des paquets est limité à 150 lbs.

Les émigrants sont requis de prendre avis que le poids des paquets est limité à 150 lbs.

Les émigrants sont requis de prendre avis que le poids des paquets est limité à 150 lbs.

Les émigrants sont requis de prendre avis que le poids des paquets est limité à 150 lbs.

Les émigrants sont requis de prendre avis que le poids des paquets est limité à 150 lbs.

Les émigrants sont requis de prendre avis que le poids des paquets est limité à 150 lbs.

Les émigrants sont requis de prendre avis que le poids des paquets est limité à 150 lbs.

Les émigrants sont requis de prendre avis que le poids des paquets est limité à 150 lbs.

Les émigrants sont requis de prendre avis que le poids des paquets est limité à 150 lbs.

Les émigrants sont requis de prendre avis que le poids des paquets est limité à 150 lbs.

Les émigrants sont requis de prendre avis que le poids des paquets est limité à 150 lbs.

Les émigrants sont requis de prendre avis que le poids des paquets est limité à 150 lbs.

Les émigrants sont requis de prendre avis que le poids des paquets est limité à 150 lbs.

Les émigrants sont requis de prendre avis que le poids des paquets est limité à 150 lbs.

Les émigrants sont requis de prendre avis que le poids des paquets est limité à 150 lbs.

Les émigrants sont requis de prendre avis que le poids des paquets est limité à 150 lbs.

Les émigrants sont requis de prendre avis que le poids des paquets est limité à 150 lbs.

Les émigrants sont requis de prendre avis que le poids des paquets est limité à 150 lbs.

Les émigrants sont requis de prendre avis que le poids des paquets est limité à 150 lbs.

Entre le Fort William et le Fort Garry des tentes et hautes seront fournies pour l'accommodement des émigrants sur les portages.

Les émigrants sont requis de prendre avis que le poids des paquets est limité à 150 lbs.

Les émigrants sont requis de prendre avis que le poids des paquets est limité à 150 lbs.

Les émigrants sont requis de prendre avis que le poids des paquets est limité à 150 lbs.

Les émigrants sont requis de prendre avis que le poids des paquets est limité à 150 lbs.

Les émigrants sont requis de prendre avis que le poids des paquets est limité à 150 lbs.

Les émigrants sont requis de prendre avis que le poids des paquets est limité à 150 lbs.

Les émigrants sont requis de prendre avis que le poids des paquets est limité à 150 lbs.

Les émigrants sont requis de prendre avis que le poids des paquets est limité à 150 lbs.

Les émigrants sont requis de prendre avis que le poids des paquets est limité à 150 lbs.

Les émigrants sont requis de prendre avis que le poids des paquets est limité à 150 lbs.

Les émigrants sont requis de prendre avis que le poids des paquets est limité à 150 lbs.

Les émigrants sont requis de prendre avis que le poids des paquets est limité à 150 lbs.

Les émigrants sont requis de prendre avis que le poids des paquets est limité à 150 lbs.

Les émigrants sont requis de prendre avis que le poids des paquets est limité à 150 lbs.

Les émigrants sont requis de prendre avis que le poids des paquets est limité à 150 lbs.

Les émigrants sont requis de prendre avis que le poids des paquets est limité à 150 lbs.

Les émigrants sont requis de prendre avis que le poids des paquets est limité à 150 lbs.

Les émigrants sont requis de prendre avis que le poids des paquets est limité à 150 lbs.

Les émigrants sont requis de prendre avis que le poids des paquets est limité à 150 lbs.

Les émigrants sont requis de prendre avis que le poids des paquets est limité à 150 lbs.

Les émigrants sont requis de prendre avis que le poids des paquets est limité à 150 lbs.

Les émigrants sont requis de prendre avis que le poids des paquets est limité à 150 lbs.

Les émigrants sont requis de prendre avis que le poids des paquets est limité à 150 lbs.

Les émigrants sont requis de prendre avis que le poids des paquets est limité à 150 lbs.

Les émigrants sont requis de prendre avis que le poids des paquets est limité à 150 lbs.

Les émigrants sont requis de prendre avis que le poids des paquets est limité à 150 lbs.

Les émigrants sont requis de prendre avis que le poids des paquets est limité à 150 lbs.

CHASSEZ-VOUS!

CHEZ H. LACROIX Arthabaskaville.

Le soussigné à l'honneur d'informer le public en général qu'il vient d'ouvrir une boutique de cordonnerie au village d'Arthabaskaville...

Par sa ponctualité et son bon marché il espère mériter l'encouragement de ceux qui aiment à être bien chaussés.

S'adresser, porte voisine de M. L. O. Pepin, marchand.

H. LACROIX. Arthabaskaville, 4 Avril 1872—3m.

"L'ALBUM DE LA MINERVE." ORIGINE DE LA LITTÉRATURE CANADIENNE.

Littérature, Éducation, Beaux-Arts, Économie Domestique, Travaux à l'Aiguille, Variétés, Modes et Musique.

Paraitra le 1er et le 15 de chaque mois, par livraison de 32 pages, grand format, faisant à la fin de l'année deux grands volumes de 384 pages chaque.

Le seul Journal Français du genre dans l'Amérique du Nord.

L'Album de la Minerve a sa place marquée dans toutes les familles.

Il ne contiendra que des feuilletons intéressants et choisis au point de vue du goût et de la morale.

La plupart des numéros contiendront un MORCEAU DE MUSIQUE.

Les propriétaires de l'Album tiendront à donner la place d'honneur à la Littérature Canadienne.

Le premier numéro contiendra le commencement d'un autre feuilleton dont la scène se passe en Canada.

CONDITIONS D'ABONNEMENT. UN AN. SIX MOIS

Pour les abonnés de La Minerve, quotidienne et semi-quotidienne... \$2.00 \$1.00

Pour les abonnés de La Minerve hebdomadaire... 2.50 1.25

Pour les non-abonnés... 3.00 1.50

DUVERNAY, FRERES & DAN SIBREAU. Éditeurs-Propriétaires à Montréal.

Terre à vendre. Une magnifique terre située au canton de Winslow, paroisse de St. Romain...

Une magnifique terre située au canton de Winslow, paroisse de St. Romain...

Une magnifique terre située au canton de Winslow, paroisse de St. Romain...

Une magnifique terre située au canton de Winslow, paroisse de St. Romain...

Une magnifique terre située au canton de Winslow, paroisse de St. Romain...

Une magnifique terre située au canton de Winslow, paroisse de St. Romain...

Une magnifique terre située au canton de Winslow, paroisse de St. Romain...

Une magnifique terre située au canton de Winslow, paroisse de St. Romain...

HOTEL DU GOUVERNEMENT, OTTAWA. Samedi, le 25e jour de mai 1872.

SON EXCELLENCE LE GOUVERNEUR GENERAL EN CONSEIL.

Sur la recommandation de l'Honorable Ministre des Travaux Publics et d'après la disposition de la 38ème sec. de l'Acte Victoria, 32.

Un acte concernant les TRAVAUX PUBLICS du Canada.

Il a plu à Son Excellence d'ordonner et il est par le présent ordonné que le taux de passage sur le bois de construction passant à travers la glissoire du gouvernement sur la Rivière du Moine, est-est-est sur le pin rouge et blanc, quinze centes par mètre.

W. H. LEE, Greffier du Conseil Privé.

HOTEL DU GOUVERNEMENT, OTTAWA. Samedi, le 25e jour de Mai 1872.

SON EXCELLENCE LE GOUVERNEUR GENERAL EN CONSEIL.

Sur la recommandation de l'Honorable Ministre des Travaux Publics et en vertu des dispositions de la section 58 de l'Acte 31 Vie, chap. intitulé: "Acte concernant les travaux publics du Canada."

Il a plu à son Excellence d'ordonner et il est, par le présent, ordonné que les droits suivants sont imposés et autorisation est donnée de les percevoir sur le bois de construction passant par la glissoire du gouvernement sur la Rivière du Moine:

Sur le pin rouge et le blanc quinze centes, par pie.

W. H. LEE, Greffier du Conseil Privé.

HOTEL DU GOUVERNEMENT, OTTAWA. Samedi, le 25e jour de mai 1872.

SON EXCELLENCE LE GOUVERNEUR GENERAL EN CONSEIL.

Sur la recommandation de l'Honorable Ministre des Travaux Publics et en vertu des dispositions de la section 58 de l'Acte 31 Vie, chap. intitulé: "Acte concernant les travaux publics du Canada."

Il a plu à son Excellence d'ordonner et il est, par le présent, ordonné que les droits suivants sont imposés et autorisation est donnée de les percevoir sur le bois de construction passant par la glissoire du gouvernement sur la Rivière du Moine:

Sur le pin rouge et le blanc quinze centes, par pie.

W. H. LEE, Greffier du Conseil Privé.

HOTEL DU GOUVERNEMENT, OTTAWA. Samedi, le 25e jour de mai 1872.

SON EXCELLENCE LE GOUVERNEUR GENERAL EN CONSEIL.

Sur la recommandation de l'Honorable Ministre des Travaux Publics et en vertu des dispositions de la section 58 de l'Acte 31 Vie, chap. intitulé: "Acte concernant les travaux publics du Canada."

Il a plu à son Excellence d'ordonner et il est, par le présent, ordonné que les droits suivants sont imposés et autorisation est donnée de les percevoir sur le bois de construction passant par la glissoire du gouvernement sur la Rivière du Moine:

Sur le pin rouge et le blanc quinze centes, par pie.

W. H. LEE, Greffier du Conseil Privé.</

